

# Le Bonnet Rouge

## Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>) — Téléph. : CENTRAL 69-70

REDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>) — Téléph. CENTRAL 80-83

DIRECTEUR

Miguel ALMEYDA

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Etranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

### TOUTE LA

## Importante intervention de M. Wilson

### Le Président des Etats-Unis d'Amérique demande à tous les belligérants de faire connaître leurs buts de guerre

### La Question est posée

Il n'était pas besoin d'être un grand psychologue pour prévoir que le mot de paix, lancé habilement à travers le monde, ferait l'effet de la pierre qui se détache vers le sommet d'un mont et qui, entraînant pierre par pierre, puis roche après roche, fait se précipiter vers la vallée toute une avalanche.

On ne voit pas du tout pourquoi certains hommes politiques et certains polémistes perdent leur sang-froid, parce que cette conjoncture s'est réalisée.

Avant tout, il faut examiner posément, objectivement, la situation. Dans la note que devront répondre les gouvernements alliés à leurs ennemis, deux facteurs principaux devront jouer.

Le premier, le passé. L'autre jour, M. Lloyd George parlait de réparations. Les réparations, on peut dire que ce ne sont pas spécifiquement des buts de guerre. Nous avons exprimé déjà cette conviction, qu'il était impossible d'engager des pourparlers de paix avant d'avoir la certitude que la Belgique aura toutes les réparations auxquelles elle a droit.

La Gazette de Francfort écrit très judicieusement :

L'Europe faisait la guerre dès avant la guerre : armements sur armements, soupçons sur soupçons. La menace de guerre était le moyen suprême et décisif de l'art politique. Autant que les calculs de guerre, la dégénérescence de la méthode politique a créé le danger du grand embrasement. La diplomatie spéculait sur le besoin, attribué à l'adversaire, de maintenir la paix ; elle jouait avec des armes de mort. Ce foyer de guerre peut être supprimé : menace de guerre, bluff de guerre, ne doit plus être désormais l'atout des diplomates.

Supprimer les foyers de guerre, voilà qui nous ramène aux buts de guerre, que se sont proposés les gouvernements et les peuples de l'Entente. D'ailleurs, la presse allemande s'est bien rendu compte — je parle, bien entendu, des journaux rédigés par les gens sensés et non de la presse pangermaniste — que l'offre de M. de Bethmann-Hollweg ne suffit pas.

Mais nous devons reconnaître que la remarque est juste, et qu'il convient surtout de nous inquiéter d'avoir pour l'avenir des garanties de paix sérieuses.

Le Hamburger Fremdenblatt observe assez justement :

« Si on veut engager la discussion sur les responsabilités de la guerre, si nous voulons résoudre cette question par des raisonnements, avant de faire un seul pas pour la paix, on n'arrivera pas à cette paix. »

Et justement, que ce soit aujourd'hui, demain, dans dix ans, il faudra bien que la guerre se termine par la paix. L'état d'esprit exprimé par le journal de Hambourg est si exact — et si on ne le sent pas en France, c'est parce que la presse ne nous donne que des citations tronquées et parfois falsifiées de ce qu'on écrit en Allemagne — que le bruit court à Washington que l'Allemagne ferait des propositions de paix détaillées, à la condition, toutefois, que l'Entente fasse connaître sa volonté d'écouter, sinon d'approuver, ce qu'on lui dira.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que c'est de l'Autriche qu'est partie la proposition de paix. C'est à Vienne que le nouvel empereur Charles I<sup>er</sup> a décidé d'offrir à tous les belligérants l'occasion de sortir de l'affreuse aventure. L'Allemagne, elle aussi, est obligée de compter avec ses alliés.

Mais un nouveau facteur intervient. Comme j'étais ces lignes, on me téléphone l'importante communication faite par le président Wilson à toutes les nations belligérantes. Le président des Etats Unis d'Amérique demande aux deux partis quels sont exactement les buts qu'ils poursuivent.

Général N.

Londres, 21 décembre. — Une dépêche de Washington reproduit les déclarations suivantes de M. Lansing :

« Les droits de l'Amérique ont été violés du fait de la guerre par les deux partis belligérants et notre situation devient de plus en plus difficile. Nous sommes nous-mêmes au « bord » de la guerre. C'est pourquoi nous nous considérons comme fondés à connaître exactement les buts que poursuit chacun des belligérants, afin de régler notre conduite dans l'avenir. Nous avons envoyé une note, dans ce sens, à chacun des Etats en guerre, n'ayant présenté aucun d'eux au préalable. » — (Agence Radio.)

« Le télégramme ci-dessus se réfère à une note que le président Wilson aurait adressée à toutes les nations belligérantes. Aucune information n'est encore parvenue concernant cette note. »

Washington, 21 décembre. — Les déclarations de M. Lansing en ce qui concerne la note aux Etats Européens en guerre sont très vivement commentées dans les milieux politiques américains. On y voit particulièrement l'annonce d'une politique très énergique en ce qui regarde la guerre sous-marine. — (Radio.)

pu le craindre, qu'un échange de vues puisse au moins préparer les voies à une concorde et faire de la concorde permanente des nations un espoir de l'avenir immédiat et rendre immédiatement praticable une entente des nations.

« Le président Wilson ne propose pas la paix, il n'offre même pas une médiation. Il propose seulement que des sondages soient effectués afin que nous puissions apprendre, les neutres comme les belligérants, à quelle distance peut se trouver encore le havre de la paix vers lequel toute l'humanité tend dans une aspiration intense et croissante. Il croit que l'esprit dans lequel il parle et le but qu'il poursuit seront entendus par tous les intéressés et il exprime en toute confiance son espoir d'une réponse qui apportera une nouvelle clarté dans les affaires du monde. »

### A LA CHAMBRE

## Les Modifications au Règlement

Elles sont inutiles, car les lois peuvent être votées rapidement si le gouvernement le veut.

La commission du règlement se prononce cet après-midi sur l'opportunité de simplifier les méthodes de travail de la Chambre pour les projets émanant du gouvernement et intéressant la Défense nationale. Elle est saisie de trois propositions :

La première, de M. Lefas, demande à la commission désignée de rapporter les projets de loi dans les trois jours qui suivront le dépôt de voter les lois proposées en deux séances.

La seconde, de M. Guernier, supprime les contre-projets, limite le droit d'amendement et le temps de parole et ne permet qu'à un seul orateur de se faire entendre au cours de la discussion.

La troisième, de M. Joseph Denais, demande de limiter la discussion des projets à une seule séance.

Il semble hors de doute que la commission du règlement repoussera ces trois propositions. Elle fera remarquer qu'en vertu de l'article 24 du règlement de la Chambre, le gouvernement peut toujours obtenir l'examen d'un projet de loi trois jours après son dépôt sur le bureau de la Chambre. Néanmoins elle sera peut-être appelée à compléter pour la durée de la guerre, en ce qui concerne les projets intéressant la Défense Nationale, l'article 24. Il est possible qu'elle examine la rédaction suivante : « Pendant la durée de la guerre, pour les projets intéressant la Défense nationale, si le gouvernement demande le bénéfice de la discussion immédiate, il sera statué, sans débats, par scrutin public, à l'ouverture de la séance qui suivra la distribution du projet, sur l'opportunité de la discussion immédiate. »

« S'il est ordonné, la commission à laquelle le projet aura été renvoyé devra établir son rapport dans le délai maximum de trois jours. Il sera aussitôt imprimé et distribué, et rattaché, s'il y a lieu, à une séance ultérieure. La discussion du projet sera d'office inscrite en tête de la troisième séance qui suivra la distribution. Dans la discussion générale quatre orateurs seulement, dont deux hostiles et deux favorables, en dehors du rapporteur et du gouvernement pourront apporter leurs observations. »

### LA GUERRE

## Communiqués

873<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

### COMMUNIQUE FRANÇAIS

22 décembre, 15 heures.

Action d'artillerie assez vive dans la région de Louwmont (rive droite de la Meuse), pendant une partie de la nuit. Partout ailleurs, rien à signaler.

### Communiqué d'Orient

Combats de patrouilles sur le front de la Strouma. La lutte d'artillerie continue dans la région au nord de Monastir.

### COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 22 décembre.

Communiqué du ministère de la marine. — Une de nos sections d'hydravions a lancé aujourd'hui des bombes sur les établissements militaires et sur les navires de guerre mouillés dans le port de Pola. Malgré un feu violent des batteries anti-aériennes et une tentative d'attaque de la part des avions ennemis, nos hydravions sont rentrés indemnes à leur base.

### COMMUNIQUE SERBE

Hier, combats locaux dans la région de la cote 1050, qui furent particulièrement acharnés. Les troupes russes montrèrent à cette occasion une grande activité.

### Les Russes se retirèrent en combattant

Les nouvelles allemandes signalent seulement des attaques russes dans divers secteurs.

Une dépêche de Vienne explique ainsi l'action :

Les Russes ont renouvelé hier leurs violentes attaques contre nos positions dans le secteur de Matinsnesol. Ils ont été repoussés avec les plus grandes pertes pour l'ennemi.

Sur les autres secteurs du front, il ne s'est rien produit d'important.

Du front roumain, ces seules nouvelles de Soha :

En Dobroudja, la marche en avant continue. A Babadag, nos troupes ont été chacou, causant de nombreuses pertes à l'ennemi. En Valachie orientale, les opérations se déroulent conformément au plan établi.

Une reprise du combat sur le front oriental est aussi signalée.

tions. La clôture sera prononcée après l'audition de ces orateurs.

« Sur chacun des articles il ne pourra être entendu que deux orateurs dont l'assemblée pourra limiter le temps de parole, mais il pourra toujours être répondu au gouvernement et au rapporteur. Aucun amendement ne pourra être déposé après la fixation de la discussion à l'ordre du jour. Le temps de parole pourra être limité pour la défense des amendements. Ce temps sera également applicable au gouvernement et au rapporteur. »

Cette rédaction paraît laisser intacts les droits du Parlement et permettre le vote rapide des projets très urgents. Elle est donc très satisfaisante. Mais, même si la commission du règlement l'adopte, cela ne veut pas dire que la Chambre consente à se dessaisir d'une partie de ses prérogatives. Car, comme le dit, dans son exposé des motifs, M. Guernier : « La longue préparation des lois est un puissant correctif aux solutions hâtives ou arbitraires. » Cette conception peut être celle de la majorité de l'Assemblée. Elle veut, en effet, mieux dans l'intérêt du pays examiner attentivement des textes que de les voter rapidement sans s'être rendu un compte exact de leur répercussion. D'ailleurs, c'est pour cette raison que les parlementaires de la Chambre seraient bien inspirés en s'en tenant au règlement en vigueur. Il est suffisant, si le mouvement veut en demander l'application, mais ne préfère-t-il pas ne pas vouloir ?

## Après le Sénat

A l'heure où paraissent ces lignes, s'ouvre la troisième et probablement la dernière séance du Comité secret du Sénat. Tout à l'heure, sans doute, le Luxembourg rouvrira ses portes au public, et l'on discutera sur les ordres du jour.

Puis, on votera. Ce qui sortira de ce vote, c'est le secret des sénateurs. Opposition et majorité ont pris l'autre jour leurs responsabilités à la Chambre. L'opposition du Sénat prendra les siennes aujourd'hui et les partisans de la politique gouvernementale se compteront.

S'ils ont la majorité, soit. Nous ne sommes pas suspects de tendresse pour les hommes qui ont conduit le pays dans l'impasse d'où ils cherchent à sortir actuellement. Cependant, nous ne pouvons que souscrire à ce qu'écrivait Jacques Dhur ce matin :

« Si la veille du Sénat, les « pépères » venant à la rescousse des Marie-Louise et des Bleuets de la Chambre, écrit le directeur de l'Éveil, ne renversent pas aujourd'hui Briand, qu'il reste, non plus comme dans l'Opéra, avec son déshonneur, mais avec les moyens de gouverner. »

C'est tout à fait notre avis. Qu'on renverse le cabinet, rien de mieux. Mais si on ne le renverse pas, qu'on le laisse travailler à la solution des problèmes de la guerre et de la paix.

A chacun ses responsabilités. A chacun ses devoirs aussi. Le Parlement peut renverser les ministères ; il n'a pas le droit, s'il ne les renverse pas, de les empêcher de gouverner. — J. G.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### Le Nouveau Ministère AUTRICHIEN

Zurich, 22 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le nouveau premier ministre autrichien, M. Clam Martiniz, est un aristocrate d'une très grande énergie qui veut une Autriche forte et puissante et qui est opposé à toute suprématie de la Hongrie. Le ministre président est, en outre, partisan d'une monarchie tripartite dans laquelle la Pologne serait comprise.

### L'ACTION SOCIALISTE

## Les « Unifiés » et la Paix

Les Dieux et la Censure soient loués ! J'ai pu, hier, très simplement, comme au temps béni de la paix, répéter aux lecteurs du Bonnet Rouge le résultat de l'examen de conscience d'un grand nombre de Français.

On m'a permis d'écrire des choses essentielles concernant à la fois les responsabilités de la guerre, nos fautes dans le passé, nos erreurs plus récentes. J'ai pu librement dénoncer le dangereux mensonge que commettent quotidiennement ceux qui « dénoncent les partisans de la paix allemande ».

On m'a même permis de dire — ce qui est d'une telle évidence que cela semble effroyablement séduisant — qu'il n'y a de place en Europe ni pour une paix française, ni pour une paix allemande, mais simplement pour une paix européenne.

Et voyez. Du fait même qu'il a été possible à quelqu'un de s'expliquer avec un peu plus de liberté qu'à l'ordinaire, voilà que tout s'éclaircit. Il n'y a plus de bons et de mauvais français, il n'y a plus que des Français également épris de l'idéal national et qui s'efforcent de le servir par des moyens différents, mais avec la même ardeur.

Déjà, on m'avait laissé montrer qu'entre la majorité et la minorité du Parti Socialiste, il n'y avait, touchant les problèmes posés par la guerre, qu'un désaccord sur les méthodes. La preuve c'est que lorsqu'il s'est agi de voter l'admirable motion Sellier, majorité et minorité se sont trouvées d'accord ; c'est par un vote de quasi-unanimité que la Fédération de la Seine, qui reflète l'esprit général du Parti, a voté le texte par lequel les socialistes demandent au gouvernement : 1<sup>o</sup> de s'écarter toute proposition de paix sans un sérieux examen ; 2<sup>o</sup> de soumettre ces propositions aux Parlements intéressés.

Propositions paraissant inacceptables, « de les dénoncer publiquement aux peuples combattants et d'indiquer eux-mêmes et sur-le-champ, par des contre-propositions formelles, les buts de guerre qu'ils jugent indispensables ».

Ce texte, qui fit l'union de tous les socialistes, nous en avons retrouvé l'écho dans des organes conservateurs, comme le Journal des Débats, et jusque dans des discours ministériels.

C'est qu'il apparaît tout simple de s'expliquer. Si la France se trouve en présence d'un piège, le mieux c'est de monter à tout le monde qu'il s'agit bien d'un piège. Des explications nettes servent toujours ceux qui font profession de loyauté et de sincérité. Ils n'ont rien à craindre d'une explication nouvelle ; c'est justement parce que la France a raison, qu'elle est sûre de son droit, qu'elle peut accepter encore une confrontation avec l'ennemi.

Pas un Français ne consentirait à ce qu'on a justement appelé « une paix honteuse » ; pas un Français, et cela sous-entend de toute évidence : pas un socialiste, car les socialistes sont plus que tous autres chateaux sur le point d'honneur.

Des gens disent : « Mais peut-être, en Allemagne, le parti de la paix l'a-t-il emporté ? Peut-être serait-il possible, honorablement, de mettre fin aux hécatombes, peut-être... »

Qu'ils se trompent, c'est possible, c'est même probable. Mais quel inconvenient voyez-vous à leur montrer d'une façon décisive ? Agissez autrement, faites encore des secrets de diplomatie, et les rumeurs que vous voulez combattre feront tache d'huile. Elles gagneront, allant jusqu'au fond des tranchées inquiéter ceux auxquels nous n'avons pas le droit de ne pas penser.

Les textes que nous avons publiés déjà, précisant l'opinion de la minorité du parti socialiste sur les responsabilités de la guerre et les crimes de l'Allemagne impérialiste, ont déjà montré suffisamment quel est le souci passionné des minoritaires de servir d'abord le pays.

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

« Nous voulons, nous, que la France puisse survivre à la guerre. Nous nous étonnons que les démographes puissent prévoir que notre pays, dans dix ou quinze ans, sera peuplé d'un tiers d'étrangers. »

# Aux Écoutes

## Etretnes inutile

*Un camarade tipo me prie d'appuyer son appel aux travailleurs de la typographie parisienne. Depuis le premier jour de l'occupation, avec un bel élan de solidarité, la corporation est venue en aide aux mamans, aux marmots, à tous ceux qui sont restés, du jour au lendemain privés du gain qui faisait subsister la maison.*

*Pour la troisième fois, voici la Noël, pour la troisième fois, il faut que les petits d'argent, pour cela, peu d'argent est en somme nécessaire. Seulement, cet argent ne doit pas être toujours donné par les mêmes. Ceux qui sont le moins touchés par les événements y ont eu d'une pièce blanche, les autres donneront des sous. Pièces blanches et sous mélangés, sans qu'on le sache, sans l'anonymat de la vraie bonté, serviront à acheter les jouets bon marché, ceux dont on se sert sans crainte, et qu'on peut casser sans regret.*

*Que les travailleurs de tous les métiers fassent de même. La joie des fêtes, cette joie qu'on éprouve dans les yeux qui s'écarquillent, dans la bouche qui s'ouvre pour le grand éclat de rire, cette joie des pieds qui dansent, des mains qui battent, donnez-la sans compter, sans réserve. Elle vous sera payée au centuple par le spectacle des marmots qui.*

*Ne laissez pas l'an finir sans acheter des jouets, car toujours vous trouverez à les donner, au petit voisin dont la maman travaille, aux pupilles de votre syndicat. Pour tous, laissez tomber dans la scélette qui vous est tendue, ce que vous pouvez.*

*Pour le bonheur des gens qui décrètent la trêve des patins, des poupées, de tout ce qui brille, de tout ce qui, de bois, de carton, attire et retient l'attention des enfants. Donnez des étrennes utiles, si vous voulez, mais n'oubliez pas les étrennes inutiles. Ce sont de celles-là que sont faits, pour plus tard, les souvenirs charmés des petits, devenus grands. — FANNY CLAR.*

mot de Jaurès, d'être la conscience de l'Europe, comme il vous serait facile de refaire, bien vivante, plus solidement scellée que jamais, l'unité des partis et des hommes de ce pays, qui ne se disputent que l'honneur de la mieux servir... Il faudrait vouloir cela — et l'oser!

**Jean GOLDSKY.**

P. S. — Mes amis du parti socialiste dont j'ai souvent plaidé la cause auprès de mes confrères, ne permettent-ils pas aujourd'hui de plaider celle de mes confrères auprès d'eux.

On annonce que le Congrès sera secret, la presse n'y sera pas admise. Qu'est-ce à dire ? Quoi ! le parti socialiste qui dénonce la diplomatie secrète, qui en connaît tous les dangers, ne peut pas délibérer au grand jour ? Je souhaite qu'il se trouve quelqu'un pour demander la publicité des débats du Congrès. Cela aurait un double avantage. D'abord, nos militants, se sentant observés, seraient peut-être leurs paroles et leurs gestes. Le Congrès n'est pas un jeu d'acteur, plus discipliné, ce qui ne gênerait rien. Ensuite, le parti socialiste manifestant ainsi sa confiance dans l'opinion du pays, et quels risques ? Les absents de la salle ? Bah ! Nous y sommes tous habitués, et cela n'a jamais empêché la caravane de poursuivre sa route. — J. G.

Dans notre numéro de DEMAIN qui paraîtra sur QUATRE PAGES

il faudra lire

Ceux de la S. F. I. O.

et la Liste des Gagnants du

Grand Concours des Lois Sociales

Français autant que quiconque, les minoritaires veulent arracher la France non seulement aux coups de ses ennemis, mais encore à l'étreinte même de la guerre.

Les minoritaires du parti socialiste ont cru devoir préciser quelles étaient, selon eux, les conditions d'une paix possible. La Censure ne me permettrait pas, et d'ailleurs ce ne serait peut-être pas très opportun, d'exposer ici quelles sont ces conditions. Disons de suite qu'elles comprennent le règlement de la question l'Alsace-Lorraine, ainsi que la reconnaissance immédiate, avant toute discussion, de l'intégrité territoriale, politique et économique, sans réserves, de la France, de la Belgique et de la Serbie. On pourrait ajouter aujourd'hui, de la Roumanie.

« Voilà, dit le cultivateur, qui serait la paix française, la paix du droit. »

Et c'est sur ces hommes que vous jetez l'anathème ? Quand le souci de l'honneur et de la grandeur de la nation domine leurs préoccupations, alors qu'ils n'essaient de trouver une fin rapide à l'avenir et qu'ils sont angoissés à la pensée de ne voir survivre à la guerre qu'une France anéantie, à la merci de l'importer quel souffle d'orage, vous osez les souffler des nires outrages ? En vérité, c'est à se demander qui dicte ces injures, et qui fait se mouvoir la meute des roquets.

Ah ! M. Briand, si vous vouliez (vous ou votre successeur, il n'importe) quelques belles choses vous pourriez faire. Avec la motion Sellier, l'autre jour, on a fait l'humanité des socialistes de la Seine. Avec quelques paroles heureuses qui ne blessaient personne parce qu'elles étaient conformes au rôle traditionnel de la France, à qui est réservée, selon le

## Trouvons de l'or ? Est-ce bien utile ?

POUR M. MAURICE BRAIBANT, DÉPUTÉ

M. Maurice Braibant, député, a développé avec beaucoup de conviction, dans le *Bonnet Rouge*, ce thème : Trouvons de l'or. Il a demandé avec insistance que le gouvernement français fasse un effort dans ce sens, afin de mettre en valeur nos richesses du sous-sol, notamment dans la Guyane, connue dans tous ses recoins par un seul de nos explorateurs : François Lavaur.

Qui donc ne serait pas de cet avis ? Les autres nations n'ont pas attendu de pareilles démonstrations, prières, obligations, pour mettre en œuvre tous leurs moyens, afin d'intensifier leur production. L'Angleterre, principalement, a, depuis le début de la guerre, doublé, triplé, quadruplé même ses équipes de chercheurs d'or. Pour notre allié, il en résulte une production beaucoup plus intensive et peut-être, ne faudrait-il pas chercher ailleurs la raison qui lui permet de nous faire supporter, depuis deux ans, un change dont le taux s'élève à la somme appréciable de 12 pour cent.

On vante toujours nos initiatives. Ce n'est pas celles que nous montrons pour l'extraction du métal précieux dans nos possessions lointaines que nous manifestons. Pourquoi cette question, qui concerne, puisque nous sommes obligés de payer le charbon anglais en or, comment se fait-il que le gouvernement de la République n'ait pas encore intensifié la sortie de ce métal sous la forme or brut, en feuilles ? Les pays scandinaves, dès longtemps, ont pris cette précaution. Quels sont les effets de cette liberté respectée, chez nous, bien à tort ?

Châz les hauts, le permis de sortie est exigé. Pouvons-nous régler nos conditions sur le modèle qu'ils nous offrent ? Si en était ainsi, nous n'aurions pas à constater, à cette époque difficile, des faits comme le suivant : Tous les batteurs d'or

Ceci a pour résultat immédiat de rendre plus grandes les exigences de nos industriels qui s'entraînent, bien que nos brea-

L'Angleterre, avant la guerre, achetait cette marchandise à Paris, à Truroberg. Pas un seul fabricant français ne pouvait écouler ses produits à Londres. Il serait naturel, étant données les raisons ci-dessus, que nos adhérents nous envoient du métal brut. Notre ministère national leur recueillir le métal en feuilles et cela appauvrirait d'autant moins notre stock de réserve. Le serait d'autant plus rationnel que le charbon est très cher et que le gaz menace de manquer.

Il y a lieu de soumettre la question à M. le ministre des Finances, qui prendra les mesures que comporte la situation.

F. L.

## Dans le Parti Socialiste

### A la Fédération des Deux-Sèvres

Niort, 22 décembre. — Dans son congrès annuel qu'elle vient de tenir à Niort, la Fédération socialiste unifiée des Deux-Sèvres a désigné comme délégués au prochain congrès national du Parti : MM. Eugène Terry (majoritaire) et Georges Dubreuil (minoritaire).

## Les Planches

### LES PREMIÈRES

#### THÉÂTRE ANTOINE

#### LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD

Pièce en 3 actes et 4 tableaux de M. Pierre FRONDAIE d'après le roman de M. Anatole FRANCE

M. Anatole France, chevalier des belles lettres françaises, maître des hautes pensées, chantre de la raison eût déjà le geste mérité d'être à la tête le concours de son bras septuagénnaire, alors que son concours spirituel eût été acceptable. En somme, M. Berget consentit à résister aux séductions de l'Académie Française. Voilà qu'aujourd'hui, il aborde la scène avec M. Pierre Frondaie.

Certes, n'est pas mince la tâche de l'adaptateur, qui doit matérialiser toute la philosophie amable, toute la saine et sage bonhomie du vieux philologue, membre de l'Institut, à qui le regret d'une aventure sentimentale brusquement dénouée, commande d'abandonner ses livres, ses manuscrits précieux et leur science vaine pour tâcher à présent au bonheur d'une orpheline, Jeanne Alexandre, qui se trouve être, précisément, la petite fille de cette autre jeune fille dont il aime, à ses vingt ans, les joues si fraîches, sous sa capote rose.

Pour porter à la scène cet état d'âme spécial à un vivant qui passa dans la vie, le nerf enfoui dans des manuscrits archaïques, sans lever les yeux sur la route parcourue, état d'âme que M. Anatole France décrit si humainement dans son livre, M. Pierre Frondaie dut amalgamer des épisodes, les fonder en un seul, rapprocher l'un de l'autre des personnages que le romancier a séparés, en un mot, accomplir une besogne délicate.

Il s'en est tiré adroitement, au premier acte. Dès les premières scènes, tous les héros se connaissent : la jeune Genlis fréquente chez M. de Gabry où Jeanne Alexandre est justement en vacances ; Mlle Pré-

frère, directrice de l'Institution, où s'étirole la jeune fille, est venue chercher son élève, en compagnie du tuteur, le sombre Maître Mouché, Sylvestre Bonnard et sa vieille servante Thérèse, eux aussi, sont mis immédiatement en présence de tous et l'intensité nait immédiatement.

Au second acte, au cours du déjeuner chez Sylvestre Bonnard, l'auteur fait encore une légère, mais très réussie entrée au roman, il place à la table du savant, le notaire M. Mouché. Puis il brusque la déclaration des projets matrimoniaux de l'institutrice. Cela se joint en rien. Pourquoi faut-il que Mlle Préfère et le notaire aient tracé des silhouettes caricaturales. Vraiment M. Frondaie eût dû rappeler les acteurs à un plus grand respect des caractères décrits dans l'œuvre première.

Pourquoi faut-il aussi qu'au troisième acte, celui de l'enlèvement, l'auteur ait introduit un personnage de revue, le sergent de ville, qui prononce ces paroles lasses, qui jette des calembours plus vieux encore que ceux de Willy, n'est vraiment guère de mise. Si M. Frondaie veut faire œuvre d'imagination, s'il veut créer des fantoches, qu'il ne choisisse pas justement pour ce faire, l'instinct où il est en parallèle avec M. Anatole France.

Au cours des quatre tableaux, il a exécuté à prendre le texte même de l'écrivain. Il a, avec juste raison, encastré dans son texte de dramaturge, le plus possible des pages du roman, comme cette description émue de la campagne de Melun, comme cette verte réplique sur la charité bavarde, comme cette délicate comparaison de la santé d'un vieillard avec l'usage ancien d'un bon vieux fauteuil familial.

Pourquoi M. Frondaie ne s'est-il pas tenu dans cette note respectueuse ? Je ne viens pas lui faire grief d'avoir écrit l'action et de la présenter so déroulant en 1914 — la mode à des exigences non plus que d'avoir donné un rôle prépondérant, quoique conventionnel, au jeune Jeanne Alexandre. Le théâtre n'a point pour lui les accommodements du roman. Si la qualité littéraire et philosophique du livre de M. Anatole France n'apparaît plus autant à l'écran que dans la pièce, seuls, ceux qui l'ont lu, le remarqueront, et ils en seront quittes pour le lire à nouveau.

Gémier personnifie Sylvestre Bonnard avec son talent sur 40 comédien sensible et légitime, tout en apportant, par instant, trop

de jeunesse au rôle de ce bon vieil homme qui connaît l'ordonnance de Blois, Baluze, Childebert et les Capitulaires, mais qui ignore le Code Napoléon.

Mme Michellé (Jeanne Alexandre) est attendrissante d'émotion vraie, de simplicité délicate. Henriette Miller, digne comédienne, a toute la rondeur campagnarde et tout le despotisme de la vieille servante Thérèse. Jean Sylvestre, un Genlis beau comme Belzébuth, sœur de la Fontenelle, comédien du Roy à Guicard, un peu effaré en M. de Gabry ; Suzanne Manté et Mady Berry sont à complimenter.

Hélas, il n'en est point de même pour Catherine Fontheney et pour Ce... Ils ont cru faire œuvre d'originalité en transformant le caractère de Jeanne Alexandre, fille de M. Mouché, en une jeune fille riche et de pure fantaisie. Vraiment, l'artiste consciencieux ne devrait-il pas être de lire ce roman... et de le comprendre ?

Marcel SERANO.

## CE SOIR

### Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, La Demoiselle du Far-West.

CHEZ MAYOL. — La Grande Revue d'Hiver Chez Mayol. 8 tableaux. — 8 heures de la Scala de Milan. — 8 tableaux.

OLYMPIA. — 7 h. 30 et 8 h. 30. Concert. Attractions.

ELDORADO. — 8 h. 30. Spectacle varié, revue.

BATA-CLAN. — 8 h. 30. L'Antiquaire, revue.

GAIÉ-ROCHEBOUARD. — 8 h. 30. Concert. Attractions.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Claudius à Paris.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30. Music-Hall.

CONCERT SINGA. — 8 h. 30. Concert.

LITTLE-PALACE. — 9 h. 15. Le Crème de menthe, revue.

EUROPEEN (St. Marcel). 1935. — 8 h. 30. Cariel, Chérel, Daisy-Monthe, Jimma, Sara Max, etc., etc.

16 artistes. — Edgar et sa bonne, vaudévilles en un acte de Labiche.

CHATEAU-D'EAU. — 8 h. 30. Concert.

### Cinéma

TIVOLI-CINÉMA. — Palais des arts et de la culture. Rappelons que Tivoli-Cinéma, 11, rue de Valenciennes, donne tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le

dégagé tout-à-coup. L'éclaircie fut brusque. Un véritable soleil printanier se montra... Est-ce un présage ?

Demain samedi, à l'Hôtel Moderne, 8 bis, place de la République, la Fédération socialiste de la Seine se réunira pour commémorer la mémoire d'Edouard Vaillant. Des orateurs, mandatés par le parti socialiste, la C. G. T., le Groupe socialiste au Parlement, le Groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, la Fédération nationale des coopératives, l'Union des syndicats de la Seine et retraceront les grandes lignes d'une vie toute entière consacrée à l'émancipation de la classe ouvrière et de la propagande socialiste.

Les membres du parti socialiste, des syndicats et des coopératives seront admis sur la présentation de leur carte d'adhérents.

L'Union Nationale des Cheminots donnera, lundi 25 décembre, à 13 h. 30, au palais du Trocadéro, sa grande fête annuelle de l'Arbre de Noël.

Cette fête sera présidée par M. Briand assisté des membres du Gouvernement. De nombreux artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française, de l'Odéon et des principaux théâtres de Paris apporteront leur concours à cette manifestation de bienfaisance dont le produit est destiné aux enfants des cheminots belges, des cheminots mobilisés ou des départements envahis et des orphelins des cheminots morts pour la patrie.

Il est fini, le beau rêve ! Nos pauvres confrères qui se figuraient avoir trouvé quelque chose lorsque en 1914 (déjà !) ils annonçaient à leurs collègues les cheminots belges, mobilisés ou des départements envahis et des orphelins des cheminots morts pour la patrie.

« Un journal allemand qui s'intéresse particulièrement à l'industrie du bois, nous révèle l'existence d'un pain extraordinaire. Ce pain n'est composé ni de farine, ni de gluten, mais de sucre de bois. On fait subir à cette substance diverses manipulations chimiques, on le mélan-

ge ensuite à un tiers de farine de seigle. Puis on pétrit la pâte et on la fait cuire comme s'il s'agissait de pain ordinaire. Les gâteaux dorés ainsi obtenus font les délices des chevaux. »

Et dire qu'un jour, peut-être...

La Ligue des Droits de l'Homme ayant constaté que « l'Allemagne et ses alliés n'ont pas fait de propositions de paix, mais ont invité les belligérants à des négociations sans bases », demandé que les gouvernements de l'Entente répondent à cette tentative par un acte de franchise qui en prévienne le danger, en se mettant d'accord pour proclamer solennellement, selon le pacte de Londres, ce qu'ils attendent de la guerre.

Ainsi se trouvera affirmée la volonté d'obtenir les réparations nécessaires et d'établir entre les nations un régime de droit, garant d'une paix durable.

Le yiddish vient d'être introduit comme matière d'enseignement à l'Université de Wisconsin (section hébraïque-sémitique). Les textes étudiés seront empruntés non seulement aux livres classiques ou autres écrits en cette langue, mais encore aux journaux « yiddish » édités aux Etats-Unis.

La Solidarité Franco-Belge du 6<sup>e</sup> donnera, salle des fêtes de la mairie, à l'occasion de Noël, à ses membres d'honneur, donateurs et actifs, une soirée artistique et patriotique avec le concours de nombreux artistes.

Soucieux d'apporter un peu de joie aux enfants qui n'ont pu être gâtés dans leur famille, la section socialiste de Neuilly-sur-Seine, aidée de la section locale du syndicat de la menuiserie, organise, cette année encore, une distribution de jouets, gâteaux, oranges. Cette distribution aura lieu le lundi 25 décembre, à 8 heures, au local des repas populaires, 28, rue de Saint-Vincent. Elle sera précédée d'une causerie par Mme Alice Jouan.

## Communiqués

Demain, à 5 h. 30, collège libre des Sciences sociales, 28, rue Serpente, 5<sup>e</sup> des conférences organisées par l'Association l'Art et Français : la Guerre inspiratrice, par Charles-Brun, délégué général de la Fédération régionaliste.

La Fédération d'organismes de travail féminin (ouvriers) a tenu son assemblée générale annuelle à l'Assistance publique, sous la présidence de M. Mesurier, directeur.

Mlle de Valérie, secrétaire, et Mme Viollet, trésorière, ont fait ressortir dans leurs rapports qu'en sus des salaires imposés par l'Intendance,

la Fédération a donné aux ouvrières des majorations atteignant la somme de 105.000 francs, sur 300.000 francs de salaires.

Les vœux suivants sont adoptés :

1. De demander à la Compagnie Parisienne de distribution d'électricité, d'étudier l'établissement gratuit de canalisations intérieures dans les logements ouvriers.
2. De demander aux concessionnaires de distribution d'électricité dans le département de la Seine, de fournir le matériel nécessaire moyennant un prix de location à déterminer.

Le Foyer du Blessé organise des fêtes en faveur des blessés, pour le Noël et le Jour de l'An, dans les hôpitaux de l'Assistance publique, où il fonctionne, et dans tous ceux où cela lui sera possible.

Le Foyer du Blessé fait un pressant appel auprès du public, et sera très reconnaissant des dons (nature ou espèces) qui lui seront adressés, siège de l'Œuvre, 2, rue Buffault, en faveur de ses chers blessés.

## Le Livre du jour

### La Plus Grande France

Qu'est-ce *Probus*, qui donne des lettres politiques à l'Opinion et publieit naguère, sous le titre : *La plus grande France* (Armand Colin, éd.), un plan de réforme, dont nous avons dit un mot déjà ?

Il nous faut renoncer, pour l'instant à savoir son nom. Ce qui se devine aisément, c'est que *Probus* est quelque chose de bourgeois ; il passe par l'Ecole des Sciences Politiques et, semblable, appartenant, s'il n'y apparaît plus, à l'un des grands corps de l'Etat : diplomate, administration préfectorale, ou encore, s'il s'accommode de la République, mais à condition qu'elle soit aussi peu républicaine que possible, ou, si vous préférez, aussi conservatrice que possible. Des bourgeois, qui ferment la pièce essentielle du gouvernement démocratique, *Probus* veut restreindre les attributions et modifier le recrutement. *Probus* veut des ministères qui ne dépendent que du Président de la République, et un Président qui soit élu, non point par les Chambres, mais par des assemblées nouvelles à ses assemblées régionales. Et, dans le détail, *Probus* veut voir la République renouer des relations officielles avec le Vatican... Ce livre est à lire, car il dit avec loyauté et non sans argument, ce que pensent beaucoup de républicains qui ne sont pas des bourgeois, mais qui en usent de vilains subterfuges. *Probus* semble être le porte-parole du « parti de l'Institut », qui, excepté, depuis quelques années, sur le specter de la République, que quelques ministres contestent. — C. L.

## Les Mercantils de l'Arrière

Monsieur, Gilles Normand adresse à M. René Bazin, de l'Académie Française, la lettre suivante :

Monsieur, J'ai écrit dans les tranchées et à l'hôpital un volume : « Les Voix de la Fournaise », préface par Maurice Barrès, j'avais cru bon de vous offrir à vous, à vous, à vous, un livre de soldat, en raison des éphémères émanant de votre plume.

Vous avez, à ce sujet, daigné m'écrire une lettre élogieuse.

Or, aujourd'hui, en revenant du centre spécial de réforme, 391, rue de Valenciennes, après être passé — et pour cause — devant la Commission de réforme n. 1, j'ai fait un tour sur les quais, devant les boîtes de bouquinistes.

Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver les *Voix de la Fournaise* que je vous avais envoyées avec une dédicace ! Dans la soirée, le *Moniteur de Paris* m'apprenait que vous avez voulu ce souvenir du soldat écopé afin d'augmenter vos prébendes et de mieux vous engraisser.

La note est-elle exagérée ?... Vous avez vendu les *Voix de la Fournaise* parce que vous avez une âme de mercantils, de mercantils de l'arrière, faisant argent de tout. A l'avant, vous eussiez peut-être rendu visite aux morts du champ de bataille, comme les corbeaux, ou comme Théodor.

S'il est vrai que le besoin d'une humble pièce blanche vous tenait et que cette pièce vous est d'autant plus précieuse, à vous, chantre de la vaillance, que celle de ceux qui ont donné leur sang pour vous, je vous joins à ce pli mon prêt de vingt jours, économisés dans les tranchées que vous avez célébrées sans les avoir connues. Peut-être vous écriera-t-il de traquer du livre d'un autre point !

Toutefois encore, si votre amour de l'argent est en cause, je tiens à votre disposition la préface autographe de Maurice Barrès. Cette page vous rapportera plus que mon humble volume. Si l'été vous vient de la monnaie, vous n'avez qu'à parler, elle est à vous !, car il n'y a pas que ceux, vilipendés par vous et par les vôtres, qui vendent « le pont lognettes » — et autre chose aussi.

Recevez, Monsieur, les sentiments que vos vers les comportent.

GILLES NORMAND.

## Divers

Ecole des Hautes études sociales. — A 10 h. 30, musique : M. Albert Mocket ; La chanson populaire chez les Allis ; en Belgique, conférence avec auditions.

Demain, à 4 h. 15, M. Pawlowski : La papeterie, les industries du cuir, la céramique.

## ON DESIRE ACHETER D'OCCASION

Mobilier de bureau, Coffre-fort, Glacière, Appareils électroménagers, Appareils électriques, etc., en bon état. Faire offre par écrit en indiquant les objets à vendre et le prix demandé à M. LEBRUN, au « BONNET ROUGE », 14, rue de Valenciennes, ou se présenter à cet effet, de 10 h. à 6 heures, tous les jours, de 7 h. à 10 h. Dimanches et fêtes exceptés.

## Faits divers financiers

Ministère d'Algérie-Tunisie. — L'assemblée annuelle est tenue le 4 novembre. L'exercice clos le 30 juin 1915 accuse un bénéfice de 560.339 fr. contre 553.131 fr. en 1914. Le dividende a été fixé à 30 francs pour les actions et 2 fr. 60 pour les parts, alors qu'au même exercice précédent n'avait été fixé que 25 francs et 2 francs respectivement.

Charbonnages de Masse-Diarbois. — Le bénéfice net de l'exercice 1915-16 est de 176.321 fr. Il reste un solde disponible de 81.284 fr. après amputation de la part de l'exercice 1914-15, soit 125.297 fr.

Bénédictins de l'Abbaye de Fécamp. — Pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 1915-16, le bénéfice atteint 1.273.853 francs, en augmentation de 331.302 francs sur le 1<sup>er</sup> semestre correspondant de 1914-16.

Forges et aciéries de Huta-Bankowa. — En raison de l'occupation par l'ennemi de la région le conseil d'administration n'a pu convoquer l'assemblée des actionnaires pour l'examen des comptes de 1914-15 et 1915-16.

Le gérant : LÉON BATEL.



DEMANDE PARTOUT POUR NETTOYER VOS CUIVRES

Produit du LION-NOIR